

Principes de sélection des athlètes au Défi Grand Prix Bangkok 2025

VUE D'ENSEMBLE

La World Taekwondo (WT) vient d'annoncer des mises à jour aux inscriptions aux événements Défi Grand Prix 2025, notamment les restrictions suivantes :

- Un maximum de 50 athlètes par catégorie de poids olympique.
- Un maximum de 4 athlètes par pays par catégorie de poids olympique.
- Les inscriptions s'effectuent uniquement par l'entremise de l'association nationale membre (ANM, dans notre cas, Taekwondo Canada).
- La règle des premiers arrivés, premiers servis s'applique au processus d'inscription.

Taekwondo Canada est en train d'établir une liste d'athlètes inscrits en conformité avec les exigences de la WT. À ce titre, les athlètes doivent soumettre une expression d'intérêt à participer au Défi Grand Prix Bangkok 2025 avant le **8 septembre 2025 à 17:00 fuseau horaire de l'Est** en complétant le formulaire en ligne suivant :

(<https://www.cognitofrms.com/TaekwondoCanada1/ExpressionOfInterestBangkok2025WorldTaekwondoGrandPrixChallenge>).

ORDRE DE PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS

Taekwondo Canada inscrira des athlètes jusqu'à la limite indiquée de 4 athlètes par catégorie de poids olympique. Dans le cas où plus de 4 athlètes énoncent un intérêt à compétitionner dans une division donnée, Taekwondo Canada utilisera le processus décrit ci-dessous pour établir un ordre de priorité.

REMARQUES IMPORTANTES :

- Les noms des athlètes seront saisis dans le système d'inscription en ligne (Simply Compete) à mesure que leurs formulaires d'expression d'intérêt sont reçus et examinés.
- La date limite pour soumettre une expression d'intérêt est le **8 septembre 2025 à 17:00 (heure de l'Est)**.
- Quand ils soumettent leur expression d'intérêt, les athlètes doivent obligatoirement inclure le nom et le numéro GAL de l'entraîneur(e) qui les encadrera lors de l'événement.
- Après cette date, les divisions pour lesquelles le nombre d'expressions d'intérêt est supérieur à quatre (4) seront soumises au processus de tri décrit ci-dessous afin de réduire les inscriptions au maximum de quatre (4) qui nous est alloué.
- Les athlètes pourraient recevoir une confirmation de leur inscription, sous forme d'un message automatisé de Simply Compete, avant la date limite. Soulignons que la liste définitive des athlètes inscrits de Taekwondo Canada ne sera confirmée qu'après réception et examen de **tous** les formulaires d'expression d'intérêt.

Priorité 1 : Athlètes titulaires d'un brevet PAA Sport Canada 2025-2026

- Les athlètes admissibles qui ont satisfait aux critères de nomination au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada et qui bénéficient de prestations PAA 2025-2026 seront inscrits dans leur division olympique respective.

Priorité 2 : Classement olympique WT de septembre 2025

- Les athlètes seront inscrits sur la base de leur place au classement olympique WT de septembre 2025.

Priorité 3 : Champions et championnes nationaux de taekwondo 2025

- Le vainqueur dans chaque catégorie de poids mondiale aux Championnats canadiens de taekwondo 2025 sera inscrit(e) dans la division olympique qu'il ou elle a déclarée, selon le processus suivant :
 - a. La priorité est accordée aux athlètes qui ont remporté la victoire dans les catégories de poids mondiales qui correspondent exactement aux catégories de poids olympiques (c-à-d la priorité d'inscription en division olympique M-58kg est accordée au vainqueur en catégorie M-58kg au championnat national).
 - b. Les athlètes qui terminent en première place dans une division voisine (c-à-d : pour la division M-58kg, les divisions voisines sont M-54kg et M-63kg) sont classés en fonction de leur place au classement olympique WT de septembre 2025 et inscrits en conséquence.

Priorité 4 : Résultats en Défi Grand Prix Muju 2025

- Les athlètes qui obtiennent des points olympiques WT en Défi Grand Prix Muju 2025, conformément à l'Article 2.7.1 du Règlement sur les classements WT, sont inscrits en fonction du total des points obtenus.
 - a. En cas d'égalité des points (p. ex., plusieurs athlètes dans une division obtiennent 2,12 points), la priorité est accordée à celui ou celle qui a fini par être éliminé(e) par l'athlète qui a obtenu un classement final plus élevé.
 - b. Si les athlètes ne sont pas départagés après l'application du processus de bris d'égalité ci-dessus, les athlètes sont inscrits selon un ordre de priorité basé sur le classement olympique WT de septembre 2025, comparé aux autres athlètes canadiens dans la division olympique respective.

Priorité 5 : Résultats aux Championnats canadiens de taekwondo 2025

- Si, après application des Priorités 1 à 4, il reste encore des places au sein de l'équipe, les athlètes seront inscrits sur la base des résultats finaux aux championnats canadiens de taekwondo 2025.
- En cas d'égalité des points (p. ex., plusieurs athlètes finissent en 3^e, en 5^e, en 9^e place, etc.), la priorité est accordée aux athlètes qui ont fini par être éliminés par des athlètes qui ont obtenu des classements finaux plus élevés.
 - Autrement dit, un(e) médaillé(e) de bronze éliminé(e) par un(e) médaillé(e) d'or aura la priorité sur un(e) médaillé(e) de bronze éliminé(e) par un(e) médaillé(e) d'argent.

Toute division dans laquelle moins de 4 athlètes demandent d'être inscrits se limite à ces quatre inscriptions seules et aucun autre athlète n'y sera inscrit. Tous les athlètes doivent satisfaire aux conditions et critères d'admissibilité publiés par la WT et énoncés dans le dossier d'information officiel de l'événement.

Le simple fait de soumettre une expression d'intérêt n'est pas une garantie de votre inscription à l'événement. Les décisions finales quant aux inscriptions relèvent de la World Taekwondo, en fonction de l'ensemble de demandes d'inscription reçues de toutes les ANM. Au moment des inscriptions, Taekwondo Canada publiera la liste des athlètes inscrits ainsi qu'une liste des résultats de classement utilisés dans le cadre de l'application des priorités d'inscription définies dans le présent document. **Tout(e) athlète qui demande une inscription et qui n'assiste pas à l'événement, ou qui s'inscrit à l'événement mais ne réussit pas la pesée sera barré(e) du prochain événement Défi Grand Prix WT.**

Veuillez adresser toute question concernant le processus d'inscription en Défi Grand Prix Bangkok 2025 à Allan Wrigley, directeur de la haute performance de Taekwondo Canada, au awrigley@taekwondo-canada.com.